

# Quelle est la vérité des coûts pour l'agriculture?

*En privilégiant les produits cultivés en accord avec la nature par notre comportement de consommateur, nous pouvons apporter une contribution à la durabilité. Mais la politique joue un rôle encore plus décisif pour le mode et le type de production - par le biais des subventions, mais aussi en imputant ou non au pollueur les coûts encourus par la société pour un mode de production donné. Nous en sommes encore loin pour l'instant.*

Une carotte bio est plus chère qu'une carotte conventionnelle. C'est devenu aussi évident pour nous que les infomates du matin à la radio. Et si vous demandez pourquoi, vous obtiendrez la même réponse partout : parce que la production biologique est plus chère. Mais ce n'est que la moitié de la vérité. L'autre moitié est que la production conventionnelle cause plus de dommages environnementaux que la production biologique. Ce n'est que parce que les dommages environnementaux ne sont pas payés par le producteur, mais que ces coûts sont répercutés sur la société (ou les générations suivantes), que la carotte bio est plus chère. Si, à l'inverse, la politique s'assurait que le pollueur paie pour les dommages causés, les produits biologiques seraient soudainement beaucoup plus attractifs en termes de prix - peut-être même beaucoup moins chers que de nombreux aliments produits de manière conventionnelle. La vérité des coûts signifie que tous les coûts causés par un produit lui sont affectés. Les coûts de production

(coûts directs) n'en sont qu'une partie. L'autre partie est composée des coûts environnementaux et, selon le cas, d'autres coûts causés par la production, tels que les coûts de santé (coûts indirects). Grâce à de vastes bases de données, le montant des coûts indirects des différents produits est aujourd'hui largement connu. On sait aussi dans quelle mesure certains produits sont éloignés de la vérité des coûts.

## Contributions de la Confédération et de la société

Le tableau 1 résume les différents coûts et contributions pour la production agricole en Suisse. Les consommateurs et consommatrices supportent 57 % des coûts totaux par le biais des prix à la consommation. De plus, 20 % des coûts sont assumés par la Confédération et les 23 % restants sont assumés par la société. Dans les termes utilisés par l'Office fédéral de la statistique dans le secteur des transports, l'agriculture a donc un taux de couverture des coûts de 57 %.

Tableau 1 : Coûts totaux de la production agricole par organisme payeur (qui supporte les coûts) et par catégorie de coûts.

Organisme payeur	Catégorie de coût	Coûts		
		millions de Fr.	% du total des coûts	% du prix
<b>Consommateurs</b>	Prix des produits agricoles <sup>1</sup>	8'230	57	100
<b>Confédération (contribuable)</b>	Contributions pour les produits <sup>2</sup>	1'520	11	18
	Contributions pour la production en général <sup>3</sup>	820	6	10
	Contributions à la prévention des dommages environnementaux	560	4	7
	Total Confédération	2'900	20	35
<b>Société<sup>4</sup> (y compris les générations suivantes)</b>	Pollution environnementale par l'ammoniac	1'700	12	21
	Pollution environnementale par les gaz à effet de serre	770	5	9
	Pollution environnementale par les pesticides	470	3	6
	Pollution environnementale par les nitrates	360	2	4
	Total société	3'300	23	40
<b>Total</b>	<b>Coût total</b>	<b>14'430</b>	<b>100</b>	<b>175</b>

<sup>1</sup> Valeur de la production au prix de revient (ventes hors branche d'activité). <sup>2</sup> contributions pouvant être affectées à des produits particuliers. <sup>3</sup> Contributions qui ne peuvent pas être affectées à des produits particuliers (à l'exclusion des contributions pour prestations écologiques). <sup>4</sup> Propres calculs basés sur les coûts de réduction (dépenses courantes de réduction de pollution environnementale par unité).

Sources : OFS (Comptes économiques de l'agriculture), OFAG (Rapport agricole), propres calculs. Données 2017.

### Contributions par produit

Les coûts de production et les contributions financières peuvent être répartis par groupe de produits (figure 1). Ces chiffres se basent sur les données officielles concernant les volumes de production, les contributions fédérales et les émissions provenant des catégories d'animaux et l'utilisation des terres.

La production animale a un taux de couverture des coûts de 50 %, tandis que celui de la production végétale s'élève à 75 %. En montants absolus en CHF, la produ-

ction animale est cinq fois plus soutenue que la production végétale. Le lait et la viande bovine - les produits dont les coûts environnementaux sont les plus élevés au détriment de la société - sont particulièrement subventionnés par la Confédération. Les légumes et les fruits qui se trouvent au bas de la pyramide alimentaire et qui, selon les recommandations officielles, ne sont que trop peu consommés, reçoivent relativement peu de subventions. Les incitations financières ne sont à l'évidence pas fixées dans le sens d'une alimentation durable et saine.

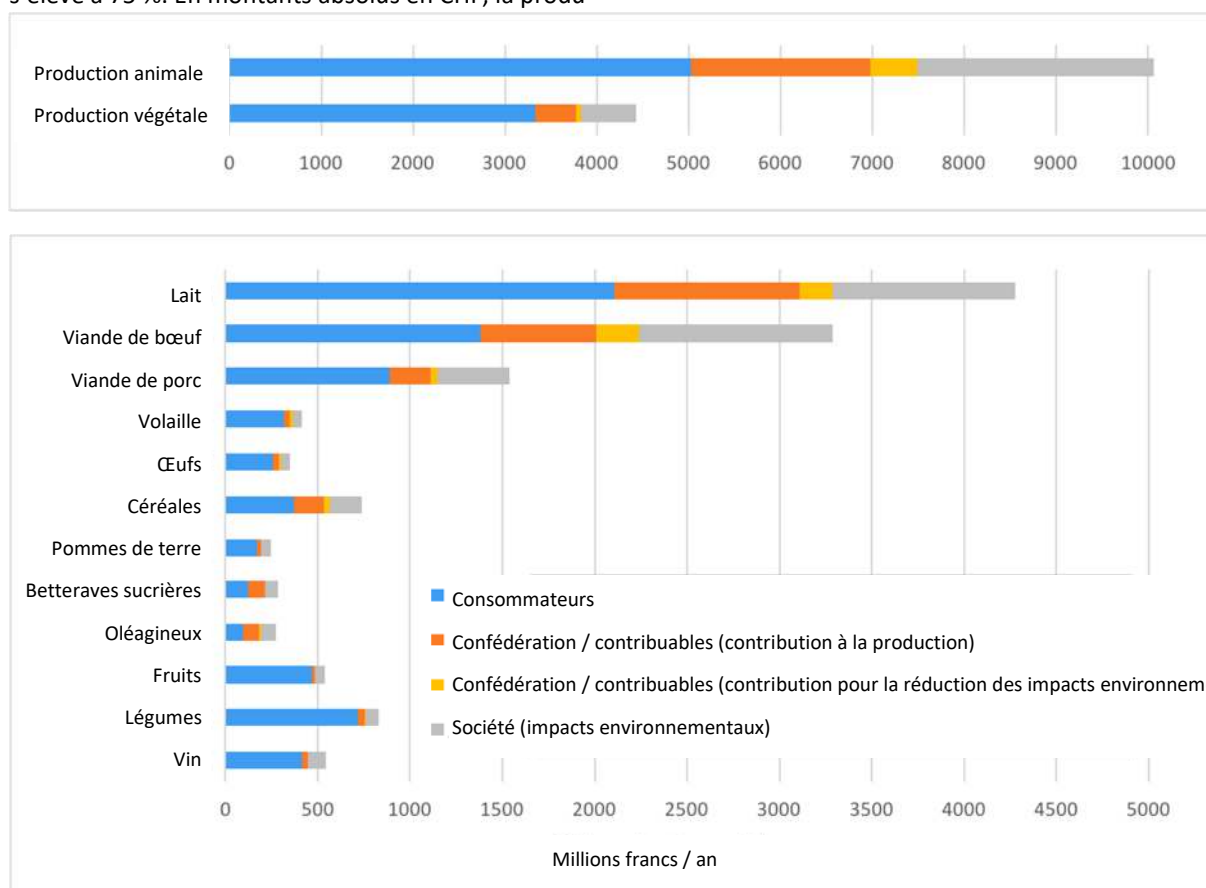


Fig. 1 : Part des coûts de production supportée par les consommateurs, la Confédération (contribuables) et la société. (Sources : OFS, OFAG, propres calculs. Données 2017)

### Contributions par prix à la consommation

Du point de vue du consommateur, il est également intéressant de savoir combien la Confédération et la société "ajoutent" par franc de consommation (fig. 2). Ce calcul se réfère aux données des écobilans pour des produits (également transformés) sélectionnés. Les impacts environnementaux ont été évalués sur la base des coûts de réduction (voir la légende Tableau 1.).

Pour un franc payé par le consommateur, c'est pour le beurre et la crème que les consommateurs et la société

paient le plus, soit près de 90 centimes. C'est-à-dire qu'avec chaque franc que je dépense pour du beurre, je cause des coûts supplémentaires, non autofinancés, de 90 centimes. Le montant est de 70 centimes pour le bœuf et de 30 centimes pour la volaille. Pour les fruits et légumes (de saison), la majorité est portée par les consommateurs. Ici, la Confédération et la société ne versent que quelques centimes par franc payé par le consommateur.

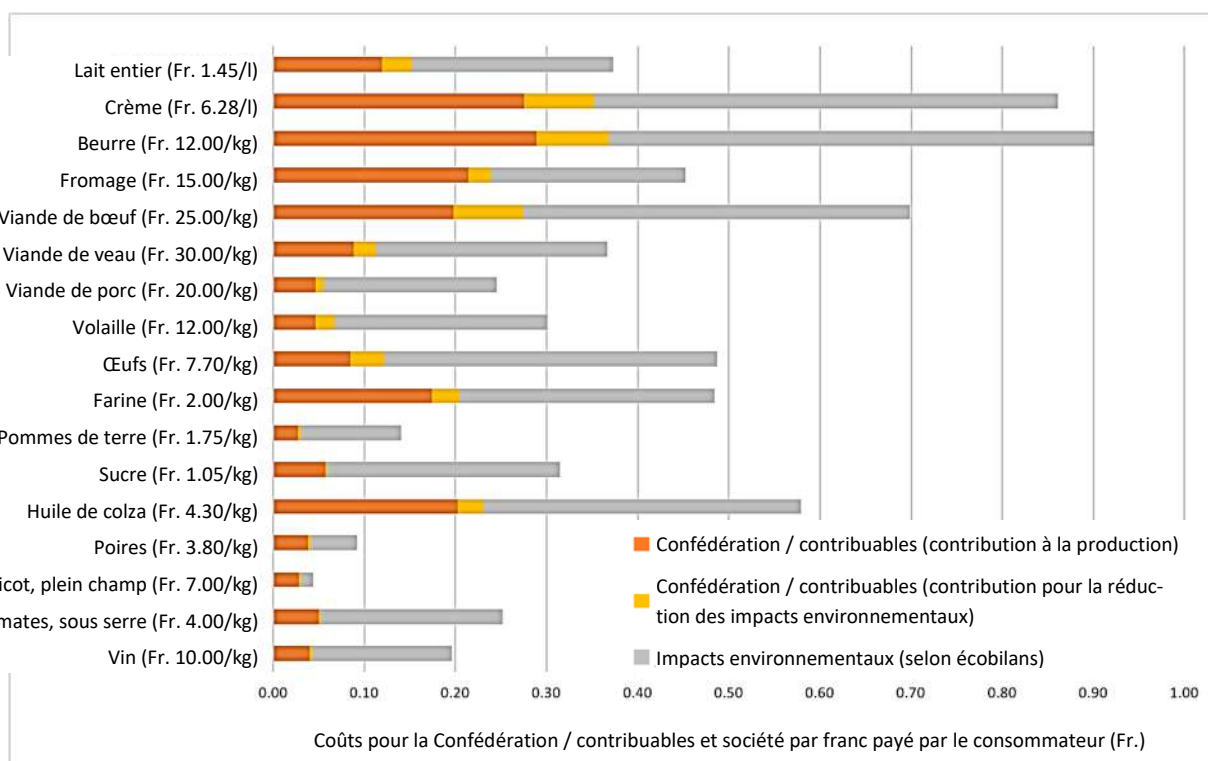


Fig. 2 : Coûts pour la Confédération (contribuables) et la société par franc payé par le consommateur. (Sources : OFAG, OFS, ESU Services et autres).

### Coûts environnementaux du transport

Dans le cas des importations en provenance de pays lointains, les coûts environnementaux du transport s'ajoutent aux coûts de production. Quelle est la part des coûts de transport par kilogramme ? Des chiffres approximatifs sont donnés dans l'encadré. A l'exception du trafic aérien, les coûts environnementaux du transport sont relativement faibles. Au printemps, les légumes du sud sont plus durables que les légumes suisses, malgré les coûts environnementaux du transport, car les légumes impor-

tés sont cultivés en plein air, tandis que les légumes suisses proviennent de serres chauffées. Les fruits d'outre-mer sont comparables aux fruits suisses qui sont stockés depuis longtemps. Dans le cas de la production animale, les importations en provenance d'Europe sont généralement plus respectueuses de l'environnement, car la charge régionale d'ammoniac n'est aussi élevée qu'en Suisse que dans très peu de régions d'Europe (vallée du Pô, NL, nord-ouest de la France, nord-est de l'Espagne).

### Coûts environnementaux de production et de transport (CHF par kg, chiffres arrondis, sources diverses)

#### Production (Suisse) :

lait	0.30	pommes de terre	0.20
crème	3.00	farine	0.50
beurre	6.00	sucre	0.25
fromage	3.00	fruits	0.20
œufs	3.00	haricots (de plein champ)	0.10
bœuf	10.00	tomates (serre)	1.00
porc	4.00	huile de colza	1.50
volaille	3.00	vin	1.50

#### Transport (par 1'000 km) (Espagne, Sicile : 1'000 km, Mexique/Afrique du Sud/Pérou : 10'000 km)

avion	0.50	train	0.05
camion	0.10	bateau	0.02

#### Chauffage (tomates, concombres, aubergines en mai) :

Suisse	1.00	Italie centrale	0.50
Pays-Bas	1.00	Sicile	0.00

#### Stockage (fruits hors saison) :

**Conclusion : Absence de vérité sur les coûts - contraire aux stratégies et objectifs officiels**

Avec un taux de couverture des coûts de 57 %, l'écart par rapport à la vérité des coûts peut être qualifié d'énorme. D'autres variantes de calcul ne changeraient pratiquement rien à cette constatation. À titre de comparaison, le taux de couverture des coûts du trafic aérien est estimé à 87 %.

L'absence de vérité des coûts, due au non-respect du principe du pollueur-payeur et aux subventions mal orientées, a également un impact important sur la consommation. Il en résulte des prix à la consommation pour la viande de porc, la crème et le fromage qui correspondent au niveau des prix des haricots et du tofu. Cela favorise massivement les modes de consommation et de

production qui nuisent à l'environnement - contrairement à tous les objectifs et stratégies officiels de la Confédération, tels que la Stratégie suisse de nutrition ou la Stratégie Climat pour l'agriculture.

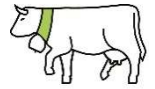
Grâce au comportement personnel des consommateurs, chacun peut contribuer à la durabilité de l'agriculture et de l'alimentation. Il faut cependant savoir que cela ne résout pas le problème. Tant que la politique encouragera des modes de production et des habitudes alimentaires non durables au mépris du principe du pollueur-payeur et avec des subventions malavisées, les objectifs de durabilité resteront inatteignables.

*Felix Schläpfer, Vision Landwirtschaft*

---

**Regio Challenge : Contribution Alimentation durable – Vérité des coûts**

Un projet de l'Association des petits paysans avec la participation de Vision Landwirtschaft ([www.vision-landwirtschaft.ch](http://www.vision-landwirtschaft.ch)).



ASSOCIATION DES  
PETITS PAYSANS